

Séance ordinaire du 28 février 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-huit février deux mille vingt-trois à neuf heures, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-01-66

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 28 février 2023.

CE-2023-01-67

Aide financière au Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 3 000 \$ au Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-01-68

Nomination d'un coordonnateur à la comptabilité, au financement et au contrôle budgétaire à la Division comptabilité, financement et contrôle budgétaire du Service de la trésorerie de la Direction des finances et de la trésorerie

[Document d'aide à la décision GCH-2023-019](#)

Il est résolu de nommer monsieur Gaétan Ratté au poste de coordonnateur à la comptabilité, au financement et au contrôle budgétaire, à la Division comptabilité, financement et contrôle budgétaire du Service de la trésorerie de la Direction des finances et de la trésorerie, poste-cadre régulier à temps complet, à la classe 5 et à l'échelon 10, et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*.

CE-2023-01-69

Nomination d'un coordonnateur à la paie et aux avantages sociaux à la Division de la paie et des avantages sociaux du Service de la trésorerie de la Direction des finances et de la trésorerie

[Document d'aide à la décision GCH-2023-020](#)

Il est résolu de nommer monsieur Jean-Marc Bard au poste de coordonnateur à la paie et aux avantages sociaux à la Division de la paie et des avantages sociaux

du Service de la trésorerie de la Direction des finances et de la trésorerie, poste-cadre régulier à temps complet, à la classe 5 et à l’échelon 10, et aux autres conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail des cadres de la Ville*.

CE-2023-01-70

Règlement établissant un programme d’aide pour l’acquisition d’un baril récupérateur d’eau de pluie
[Document d’aide à la décision ENV-2023-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adopter le Règlement établissant un programme d’aide pour l’acquisition d’un baril récupérateur d’eau de pluie, tel qu’il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2023-004. Ce règlement a pour objet d’établir, pour l’année 2023, un programme d’aide destiné à certaines personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l’acquisition d’un baril récupérateur d’eau de pluie.

CE-2023-01-71

Financement de la dépense relative à la réalisation de plans et devis et de travaux liés à la production, au pompage et au traitement de l’eau potable et des eaux usées
[Document d’aide à la décision GEN-RPI-2023-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation de plans et devis et de travaux liés à la production, au pompage et au traitement de l’eau potable et des eaux usées, telle qu’elle est décrite à la fiche de prise de décision GEN-RPI-2023-002, au montant maximum de 8 102 000 \$, à même le règlement d’emprunt RV-2022-21-76.

CE-2023-01-72

Financement de la dépense relative à l’acquisition d’équipements et d’ameublement pour les bibliothèques
[Document d’aide à la décision DVC-BIB-2023-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l’acquisition d’équipements et d’ameublement pour les bibliothèques, telle qu’elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2023-001, au montant maximum de 30 000 \$, à même le règlement d’emprunt RV-2022-21-73.

CE-2023-01-73

Aide financière à des organismes de la communauté
[Document d’aide à la décision DVC-DSC-2023-005](#)

Il est résolu d’accorder aux organismes de la communauté suivants l’aide financière indiquée pour 2023, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne:

- Association coopérative d’économie familiale Lévis-Lauzon 825 \$
- Atelier occupationnel Rive-Sud 7 349 \$
- Aux quatre vents, groupe d’entraide pour personnes en difficulté psychologique ou psychiatrique 1 104 \$

➤ L'adoberge Chaudière-Appalaches	2 225 \$
➤ Association des personnes handicapées de Lévis inc. APHL	4 731 \$
➤ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (2 bâtiments)	10 341 \$
➤ Club de curling Etchemin inc.	8 447 \$
➤ Centre femmes l'ancrage	2 212 \$
➤ Espace Marie-Victorin coopérative de solidarité en habitation	705 \$
➤ Le filon (Chaudronnée des cuisines collectives)	1 052 \$
➤ Les chevaliers de Colomb du conseil de St-Romuald no 2981	1 907 \$
➤ Club bonne entente FADOQ Saint-Étienne-de-Lauzon	2 421 \$
➤ Connexion emploi ressources femmes	3 182 \$
➤ Le contrevent, pour l'entourage d'une personne ayant un trouble de santé majeur de santé mentale	1 073 \$
➤ Coopérative de services Rive-Sud	4 840 \$
➤ Le groupe Déziel inc.	6 769 \$
➤ Groupe de ressources techniques nouvel habitat	6 819 \$
➤ Habitations huma-loge	1 343 \$
➤ Magasin général Rive-Sud société St-Vincent-de-Paul	1 982 \$
➤ Maison de la famille R.E.V. Rive-Sud	2 037 \$
➤ La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.	2 144 \$
➤ Maison natale de Louis Fréchette	5 267 \$
➤ La passerelle, groupe d'aide et d'entraide pour personnes vivant avec un problème de santé mentale	3 703 \$
➤ Service d'entraide de Breakeyville	5 338 \$
➤ Le service d'entraide de Charny inc.	6 233 \$
➤ Service d'entraide de St-Romuald inc.	3 435 \$
➤ Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	6 107 \$
➤ Le groupe scout et guide de St-Étienne inc.	3 286 \$
➤ Société de réadaptation et d'intégration communautaire (S.R.I.C.) (2 bâtiments)	9 156 \$
➤ Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches	2 057 \$
➤ Travail jeunesse	14 636 \$

et de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée pour 2023, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne :

➤ Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière	20 114 \$
➤ Les sentiers la balade de Lévis inc. (incluant Scouts)	18 442 \$
➤ La jonction pour elle inc. (2 bâtiments)	19 894 \$
➤ Le patro de Lévis inc.	48 712 \$
➤ La société grand village inc.	29 87 \$

et de décréter que s'il y a de la taxation d'ajustement en cours d'année, les montants seront ajustés en conséquence.

CE-2023-01-74

Modification de la résolution CV-2021-06-38 « Nomination des membres de la Commission de développement social et communautaire »

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2021-06-38 « Nomination des membres de la Commission de développement social et communautaire » par le remplacement, à l'alinéa, à l'égard du siège de représentante ou de représentant des femmes, du nom de

madame Lise Aubin par le nom de madame Sasha Moeyensoon, coordonnatrice du Centre femmes l'ancrage, à ce siège.

CE-2023-01-75

Financement de la dépense relative au programme d'interventions pour le développement de nouveaux parcs et d'interventions dans les parcs de secteur, de voisinage et d'espaces verts

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au programme d'interventions pour le développement de nouveaux parcs et d'interventions dans les parcs de secteur, de voisinage et d'espaces verts au montant maximum de 1 342 400 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE-2023-01-76

Nomination d'un membre du comité de sélection du programme *Citoyenne ou Citoyen d'honneur de la Ville de Lévis*

[Document d'aide à la décision COM-2023-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau à titre de membre du comité de sélection du programme *Citoyenne ou Citoyen d'honneur de la Ville de Lévis*.

CE-2023-01-77

Candidature de la Ville à titre de ville hôte de la 45^e édition du colloque annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec

[Document d'aide à la décision COM-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction des communications à déposer la candidature de la Ville à titre de ville hôte de la 45^e édition du colloque annuel de l'Association des communicateurs municipaux du Québec.

CE-2023-01-78

Adoption du Règlement décrétant un emprunt de 1 400 000 \$ pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

[Document d'aide à la décision FIN-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2023-003. Ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 1 197 000 \$, d'un terme de trois ans et la somme de 273 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursables par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville.

CE-2023-01-79

Adoption du Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et la sécurité (interdiction d'utiliser un chauffe-piscine au bois à l'intérieur du périmètre d'urbanisation)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et la sécurité, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2023-023. Ce règlement a pour objet d'interdire l'utilisation d'un chauffe-piscine au bois à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

CE-2023-01-80

Attribution du contrat pour le service d'entretien et de réparation de souffleuses à neige de marque Larue

[Document d'aide à la décision APP-2023-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le service d'entretien et de réparation de souffleuses à neige de marque Larue (appel d'offres 2022-50-139), à J.A. Larue inc., pour une dépense estimée à 340 250 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-01-81

Attribution du contrat pour l'augmentation de la capacité de l'égout de l'intercepteur Lauzon et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-032](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'augmentation de la capacité de l'égout de l'intercepteur Lauzon (appel d'offres 2022-50-153), à Constructions B.M.L., division de Sintra inc., pour une dépense estimée à 1 615 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-01-82

Attribution du contrat pour le remplacement de moteurs diesel et de pompes hydrauliques pour deux excavatrices sur chenilles

[Document d'aide à la décision APP-2023-034-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le remplacement de moteurs diesel et de pompes hydrauliques pour deux excavatrices sur chenilles (PC-138, unités 11-463 et 09-452) (demande de prix 2023-90-02), à SMS equipment inc., pour une dépense globale estimée à 101 645,62 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-01-83

Attribution du contrat pour le concassage de rebuts de béton et d'asphalte

[Document d'aide à la décision APP-2023-021-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le concassage de rebuts de béton et d'asphalte (appel d'offres 2022-50-152), à Michel Miller inc., pour une dépense estimée à 672 450 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-01-84

Embauche d'un consultant à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision GCH-2023-015](#)

Il est résolu d'embaucher monsieur Michel Desgagné à titre de consultant à la Direction du service de police et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-01-85

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 30.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
